

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 5 (1979)

Heft: 1

Rubrik: 59e assemblée des délégués Affoltern am Albis 19 et 20 mai 1979

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et classiques à l'aula du collège Ennetgraben à Affoltern. En plus, il collabore au début de l'année à la soirée récréative de la Cécilienne (chœur dirigé également par Ingrid Löhr) et à l'après-midi qui suit pour les vieux. Au cours de l'année, nous tâchons de faire plaisir par de petits concerts à nos vieux et malades à l'asyle des vieillards et au hôte des malades chroniques. De temps en temps, nous avons l'occasion de contribuer à embellir un culte ou un vernissage. C'est ainsi que notre orchestre participe activement à la vie culturelle et se réjouit lorsque ses concerts réussissent.

59e assemblée des délégués Affoltern am Albis 19 et 20 mai 1979

1. Convocation

Le comité central de la Société fédérale des orchestres se réjouit de convoquer, par la présente, les membres d'honneur, les vétérans d'honneur et les vétérans, les sections et la commission de musique de la SFO, selon les statuts, pour la 59e assemblée des délégués ayant lieu à Affoltern am Albis, les 19 et 20 mai 1979. Récompensons par une participation nombreuse le labeur intense fourni par l'Orchestre d'Affoltern am Albis.

Chaque section peut choisir parmi ses membres actifs, passifs ou honoraires deux délégués ayant droit de vote. D'autres participants n'ont que voix consultative; eux aussi sont les bienvenus. – L'assemblée des délégués peut valablement délibérer sans égard au nombre des sections représentées. – Les sections sont priées de bien vouloir déléguer aussi les vétérans proposés pour la mise à l'honneur.

Les propositions écrites des sections, formulées de façon précise et dûment motivées, devront être adressées, au plus tard quatre semaines avant l'assemblée des délégués (21.4.1979), au président central à l'intention du comité central.

Le comité central appelle les sections à se faire représenter sans exception. Des excuses valables sont à adresser par écrit au président central, d'ici le 7 mai 1979.

Sursee, 22.2.1979

Pour le comité central:

A. Bernet, président central

2. Programme général

Samedi, 19 mai 1979

10.00 Séance du comité central et de la commission de musique à l'hôtel «Arche»

12.30 Arrivée des délégués dès 12.30

13.30 Assemblée des délégués à l'aula du collège Ennetgraben;

Préliminaires et commencement des délibérations

15.30 Honneurs (encadrement musical par l'Orchestre de jeunesse de l'Ecole de musique des jeunes du district)

16.15 Fin de l'assemblée des délégués, ensuite attribution des chambres

17.15 Apéritif à la salle du Casino (offert par le Conseil municipal)

17.30 Souper (buffet)
Intermède musical par la Fanfare de jeunesse du district

20.00 Concert à l'église réformée (voir le programme sous calendrier de concerts à page 8 du présent numéro)

21.30 Soirée récréative à l'hôtel «Arche»
Fin de la journée officielle.

Dimanche, 20 mai 1979

09.30 Départ en car ou en voitures privées: Voyage par le district de Knonau (avec guide)

11.00 Visite commentée de l'église de l'ancien couvent de Kappel
Ensuite montée sur l'Albis (dîner à son compte)

14.30 Retour du car à Affoltern am Albis
Départs des trains:
pour Zurich 15.07
pour Zoug 14.46

3. Ordre du jour de l'assemblée des délégués

1. Salutations
2. Etat des présences et nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la 58e assemblée des délégués tenue à Glion, le 29.4.1978 («Sinfonia» 1978, no 2)
4. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1978 («Sinfonia» 1979, no 1)
5. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1978 («Sinfonia» 1979, no 1)
6. Rapport de la commission de musique pour 1978 («Sinfonia» 1979, no 1)
7. Acceptation des comptes 1978 et rapport des vérificateurs («Sinfonia» 1979, no 1)
8. Budget 1979 et cotisation 1979 («Sinfonia» 1979, no 1)
9. Elections
Comité central: Membres sortants
Nouveau: assesseur de langue française, M. Charles Décombaz, ingénieur diplômé E.P.U.L., Prilly, représentant de l'Orchestre de chambre de St-Paul, Lausanne.
Remplaçant-vérificateurs des comptes.
10. Problèmes en suspens:
Renforts (auxiliaires)
Nouveau catalogue de la bibliothèque centrale
11. Propositions du comité central:
Programme de travail 1979 («Sinfonia» 1979, no 1)
12. Propositions des sections
13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
14. Divers
15. Honneurs
Hommage aux morts
Distinction des vétérans fédéraux d'orchestre

4. Rapport du président central sur l'activité de la Société fédérale des orchestres en 1978

(Ad point 4 de l'ordre du jour)

1. Effectif

A fin 1978, la Société fédérale des orchestres comptait 119 sections avec 2800 membres en chiffre rond. Nous enregistrames la démission de l'Orchestre de Chambre Romand de Bienne et les quatre admissions suivantes: Orchestre de Chambre Jurassien (Delémont), Orchestre Symphonique Genevois (Genève), Orchester-

verein Dottikon et Orchestre des Jeunes Musicales de Fribourg.

L'intérêt croissant de sections romandes pour la SFO justifie derechef l'élection d'un membre romand au comité central (la proposition sera faite à l'assemblée des délégués à venir).

Et la Suisse italienne?

2. Comité central

Le comité central liquida ses affaires dans trois séances bien dotées et par voie de correspondance. Il visita la bibliothèque centrale nouvellement installée et fut présent à la journée de travail d'Oltén.

3. Bibliothèque centrale

Après la démission de M. Armin Brunold que nous remercions encore une fois sincèrement de son travail désintéressé, Mme Trudi Zumbrennen, à Berne, fut élue nouvelle bibliothécaire centrale. Elle remplit sa tâche jusqu'à présent à la pleine satisfaction du comité central et des sections.

La bibliothèque centrale fut installée à neuf à Berne et modernisée. Nous remercions M. Walter Garbani de la cession du local et Mme Zumbrennen de l'aménagement exemplaire.

4. Finances

Grâce à la majoration de la cotisation par membre, à la restriction des séances et des achats de musique, grâce aussi à un caissier très actif, un déficit put être évité malgré l'accroissement des dépenses.

5. Commission de musique

Elle s'occupait en première ligne des problèmes des renforts (auxiliaires) et du nouveau catalogue de la bibliothèque centrale.

6. Problèmes en suspens

6.1 Nouveau catalogue de la bibliothèque centrale SFO

Les questions touchant l'ensemble du nouveau catalogue furent discutées très ouvertement à la journée de travail bien fréquentée à Oltén (16.9.1978). Le rapport introductif fut présenté par le président de la commission de musique, M. Fritz Kneusslin. Une commission du catalogue se composant de Mme Käthi Wagner, Mme Trudi Zumbrennen, M. Heinz Hösli et le Dr. E. Husmann, étudiera les avantages et les inconvénients ainsi que les frais des trois solutions entrant en question: catalogue à établir par des moyens électroniques, catalogue sous forme de cahier à feuilles mobiles, catalogue sous forme de fichier. – Ainsi nous nous sommes approchés d'un bon bout de la solution de notre problème de catalogue; nous espérons que la question pourra être menée à bonne fin l'année prochaine (1979).

6.2 Renforts (auxiliaires)

Après avoir été soulevée à la dernière assemblée des délégués par l'Orchestre des PTT, Berne, la question des renforts (auxiliaires) fut ensuite discutée à la journée de travail. Le Dr. Fritz Wiesmann, membre de la commission de musique, et M. Jürg Nyfenegger, secrétaire central, présentè-

rent des rapports sur une bourse des renforts et sur les indemnités à verser à des amateurs auxiliaires et à des musiciens professionnels. Il est suggéré l'établissement d'une cartothèque d'auxiliaires. Une enquête instruite auprès des sections par le président central donna des réponses différant grandement l'une de l'autre. Un fait est sûr: les renforts (auxiliaires) sont devenus un problème véritable pour les sections. – Le dernier mot appartiendra à la prochaine assemblée des délégués.

6.3 Composition des programmes

M. Peter Escher, membre de la commission de musique, fit rapport, et cela du point de vue du chef d'orchestre et du compositeur, sur ce thème qui connaît toujours un regain d'actualité. Il fit des déclarations d'un haut intérêt sur les compositions originales, les arrangements et la composition des programmes.

7. Conseil suisse de la musique

L'assemblée générale du Conseil suisse de la musique (CSM) se réunit à Berne, le 29.9.1978. Après avoir discuté à fond la proposition du comité exécutif tendant à la dissolution du CSM et celle de l'Association des musiciens suisses tendant à son maintien, elle résolut de le maintenir en principe. On forma un petit «conseil des sages» devant liquider les affaires courantes et ayant pour mission d'élaborer, jusqu'en avril 1980, un rapport sur les différentes possibilités des activités futures du CSM.

8. Nos morts

Durant l'exercice écoulé, nous quittèrent pour toujours Messieurs:

Paul Schenk, Wil (il servit la SFO pendant 20 ans en tant que vice-président plein d'initiative)

Alfred Chappuis, Berne

Kurt Lütolf, Lucerne

Arthur Briner, Affoltern am Albis.

La SFO gardera de ces membres méritoires un souvenir reconnaissant.

9. Remerciements

J'adresse mes remerciements les plus cordiaux pour leur travail à tous mes collaborateurs au sein du comité central et de la commission de musique, au rédacteur de la «Sinfonia», M. Edouard-M. Fallet, à l'imprimeur, M. Peter Tschudi, à Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents des sections, à Messieurs les chefs d'orchestre, à tous les comités, membres d'orchestre et mécènes.

Sursee, 31.12.1978

A. Bernet, président central

5. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1978

(Ad point 5 de l'ordre du jour)

Sous la conduite experte de M. Armin Brunold, je commençai mon activité à la bibliothèque centrale en avril 1978. Au début de juin, je pus entrer dans les nouveaux locaux à Berne. Ce déménagement ne suscita pas de retards venus à ma connaissance, et l'exploitation continuait sans interruption.

Le service des prêts augmenta fortement dans le dernier exercice; il porta sur environ 1100 œuvres (1977 = 700, augmentation = 57%). Il s'agissait de 610 sorties et de 480 rentrées. Étaient toujours très demandées les symphonies, suivies des concertos et des ouvertures. Les œuvres de Haydn, de Mozart et de van Beethoven avaient la préférence. Des œuvres de Schubert furent demandées 25 fois (150^e anniversaire de sa mort).

Quant aux acquisitions de nouvelles œuvres, on dut s'imposer une certaine retenue à cause des dépenses causées par le déménagement et l'acquisition d'autres objets indispensables. Toutefois, on acheta quelques symphonies de J.-Chr. Bach et de Boccherini. Les autres acquisitions nouvelles concernent en partie des œuvres tirées d'une ancienne bibliothèque (don de l'Orchestre de la Ville de Coire). Le catalogue serait à compléter par les nouvelles acquisitions 1978 publiées dans le présent numéro de la «Sinfonia».

Berne, 8.3.1979

La bibliothécaire centrale:

Mme Trudi Zumbrennen

6. Rapport de la commission de musique pour 1978

(Ad point 6 de l'ordre du jour)

L'achat de musique et l'établissement du nouveau catalogue étaient derechef au premier plan des délibérations que la commission de musique tenait par deux fois. A la journée de travail tenue à Olten, le 16.9.1978, M. Peter Escher rapporta sur les divers aspects de la composition des programmes, le Dr. Fritz Wiesmann sur les problèmes soulevés par les renforts (auxiliaires) dans les orchestres d'amateurs. M. Fritz Kneusslin avait la tâche de présenter aux participants à la journée de travail une solution pour le nouveau catalogue à établir sous forme de fichier. Des spécialistes présents à la réunion proposèrent ensuite l'application d'un système électronique (computer). M. Heinz Hösli (Gerlafingen) que j'en remercie chaleureusement, fit par la suite une proposition comportant des indications précises relatives à l'impression par computer. Entretemps, Mme Käthi Wagner, membre de la commission pour le catalogue, proposa encore une troisième solution par impression offset. Cette dernière est peut-être un peu plus dispendieuse, mais elle a l'avantage de fournir une impression très propre. Dans les deux procédés d'impression, les feuilles imprimées (format A4) seraient conservées dans un cahier à feuilles mobiles. Mes remerciements tout particuliers vont à Mme Wagner et à M. Hösli pour leur aide précieuse.

Avant de pouvoir établir le nouveau catalogue, il y aura lieu d'éclaircir quelles œuvres devront figurer dans ce document. Loin de nous de vouloir renoncer à la musique d'agrément. Nous avons, Mme Zumbrennen et moi-même, éliminé du catalogue les œuvres:

- a) qui sont incomplètes,
- b) où il manque une partie directrice (piano ou violon-conducteur) et dont le complètement est impossible parce que le matériel n'est plus fourni,

- c) qui n'ont plus été commandées ces 30 dernières années. En attendant, ces œuvres ne seront pas retranchées de la bibliothèque, mais conservées à part sans être reprises dans le catalogue (il s'agit de musique d'agrément).

D'ici l'assemblée des délégués, j'aurai l'occasion d'étudier à fond les différents systèmes. Ce qui était bon dans l'ancien catalogue telles que les indications concernant les instruments de l'orchestre et l'éditeur (numéro de code) sera maintenu. Il sera malheureusement impossible de tenir compte de tous les vœux. On tendra toutefois à établir un catalogue fournissant à nos sections un maximum d'informations.

A plusieurs reprises, les membres de la commission de musique eurent l'occasion de donner des conseils à nos sections sur la composition des programmes.

Mes remerciements les plus cordiaux vont aux membres du comité central, à mes collaborateurs de la commission de musique ainsi qu'au rédacteur de la «Sinfonia».

Bâle, 10.3.1979

Le président de la commission de musique:

Fritz Kneusslin

7. Rapport des vérificateurs de comptes

(Ad point 7 de l'ordre du jour)

Traduction

Rapport de l'organe de contrôle à l'intention de l'assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Nous appuyant sur le mandat d'organe de contrôle que nous confia la dernière assemblée des délégués, nous avons vérifié les comptes annuels de 1978.

Quant au résultat, nous confirmons que:

1. le bilan d'ouverture au premier janvier 1978 concorde avec le bilan de clôture au 31 décembre 1977;
2. le bilan au 31 décembre 1978 et le compte de résultat du premier janvier au 31 décembre 1978 ressortent de la comptabilité tenue très proprement;
3. l'actif est justifié par l'argent en caisse, l'avis de situation du compte de chèques postaux, l'avis de situation bancaire et la liste des débiteurs;
4. toutes les recettes et dépenses sont prouvées au complet par des pièces justificatives et concordent avec les écritures passées dans la comptabilité.

Nous recommandons à l'assemblée des délégués d'accepter les comptes annuels de 1978 sans réserve, de remercier le caissier de son travail consciencieux et excellent et de donner décharge au comité.

Olten/Domat, 20.2.1979

Les vérificateurs des comptes:

Louis Bächler

Stadtorchester Olten

Richard Rigoletti

Orchesterverein Domat/Ems

8. Propositions du comité central

(Ad point 11 de l'ordre du jour)

Pour le programme de travail de 1979 nous proposons comme point unique *la rédaction et l'impression du catalogue de notre bibliothèque centrale.*